 **ADMR 41**

**Remplacer par le logo de votre syndicat**

**MOTION DE SOUTIEN**

**A l’attention de Monsieur le Directeur**

Motion envoyée par courriel

[faccueil@fede41.admr.org](mailto:faccueil@fede41.admr.org)

copie : UNA ADMR [accueil@una.fr](mailto:accueil@una.fr)

[info@admr.org](mailto:info@admr.org)

copie : [udcgt41@orange.fr](mailto:udcgt41@orange.fr)

[fede@orgasociaux.cgt.fr](mailto:fede@orgasociaux.cgt.fr)

Le 15/02/2021

Monsieur le Directeur,

Le syndicat CGT \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ apporte son total soutien aux grévistes de l’ADMR du Loir et Cher en grève depuis le 21 décembre 2020.

En effet, il est intolérable que dans une association de loi 1901 à caractère social, les revendications légitimes des salaires ne trouvent en réponse que le mépris voire la provocation.

Ceci est d’autant plus inadmissible que ces femmes revendiquent le droit de vivre dignement de leur salaire et d’assurer ce métier d’aide à domicile qu’elles aiment, rendu encore plus dur depuis un an avec la crise sanitaire.

A l’heure où l’enjeu majeur de « l’égalité Femmes Hommes » traverse toute la société, il est insupportable que des responsables d’associations restent arc-boutés sur le vieux modèle d’exploitation des Femmes.

En conséquence nous exigeons la réouverture immédiate des négociations et la satisfaction des revendications.

Le syndicat ………………….

**Signature**